<u>Département de</u> : <u>LOZERE</u> <u>Commune</u> : <u>AUROUX</u>

En exercice: 10 Présents: 5 Absents: 3

Absents représentés : 2

<u>LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2025</u> <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025 / 8-1 à N° 2025 / 8-6</u>

Date de la convocation : 31 octobre 2025

Le Conseil Municipal ayant été convoqué le 24 octobre 2025 pour une réunion le vendredi 31 octobre, et le quorum n'ayant pas été atteint, conformément à l'article L.2121-17 du CGT qui dispose que « le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

L'an deux mil vingt cinq

Et le 6 novembre

A 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUROUX s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PIJEAU Anne-Marie, Maire.

<u>Présents</u>: BRUNEL GILARDIN Hélène, DELMAS Pascal, MOURGUES Emmanuel, PIJEAU Anne-Marie, VILLEDIEU Jérôme

Absent(s) excusé(s):

Absent(s): RICHARTE Guy, TAULEMESSE Valérie, WASSELIN Dylan

Absent(s) représenté (s): GAILLARD Julian par PIJEAU Anne-Marie, RUIZ Jérôme par DELMAS

Secrétaire de Séance : BRUNEL GILARDIN Hélène

<u>2025/8-1 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 septembre 2025</u> Approuvé à 6 voix pour et une voix contre

2025/8-2: Demande de M. Joseph SYLVAIN

Approuvé à l'unanimité

2025/8-3: Modification des statuts du SDEE

Approuvé à l'unanimité

2025/8-4 : Délibération modificative Budget Commune N°2 (Décoration de Noël)

Approuvé à l'unanimité

2025/8-5 : Vente des parcelles sectionales N° E 1071 et E 1074 à la SCI Ecole de Florac

Approuvé à l'unanimité

2025/8-6 : Participation de la Collectivité à la protection social complémentaire de ses agents pour

le risque prévoyance

Approuvé à l'unanimité

PIJEAU Anne-Marie
Maire d'Auroux